



Vendredi 11 février 2022

## **Ouverture de la concertation publique (14 février au 10 mars 2022) relative au projet de réaménagement de l'échangeur A7/RD113**

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (Dirmed) informe qu'une concertation du public est organisée du lundi 14 février au jeudi 10 mars 2022 sur le projet de réaménagement de l'échangeur dit de l'Agavon, sur l'autoroute A7, au niveau des sorties 30a et 30b.

En effet, cet échangeur, qui se situe juste après le tunnel des Pennes-Mirabeau dans le sens Marseille → Lyon, est l'objet de congestions récurrentes qui perturbent fortement le trafic routier en amont.

En conséquence, après de nombreuses études, l'État (Dirmed) en accord avec les services du département des Bouches-du-Rhône envisage de procéder aux aménagements suivants :

- augmenter la capacité de l'échangeur avec l'élargissement de la sortie 30b et de la RD113 ;
- créer une voie réservée aux transports en commun, avec une bretelle d'insertion dédiée aux bus et cars, depuis l'A7 sur la RD113.

Ce projet présente deux objectifs majeurs :

- **Améliorer la sécurité routière en décongestionnant le secteur de l'Agavon ;**
  - en diminuant les encombrements en augmentant la capacité globale de l'échangeur et des bretelles ;
  - en réduisant le risque d'accidentologie notamment au niveau du tunnel Mirabeau ;
  - en améliorant la lisibilité des itinéraires.
- **Mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire**
  - en favorisant l'intermodalité notamment en garantissant la fluidité de la circulation des services de transports en commun dans le secteur ;
  - en réduisant et en fiabilisant les temps de parcours.

Le montant de cette opération, financée à 100 % par le Département et dont la maîtrise d'ouvrage du projet sera réalisée par l'État (Dirmed), s'élève à 5,9 millions d'euros TTC.

**Pour s'informer, participer à la concertation et donner son avis, le public a plusieurs possibilités :**

- se rendre physiquement dans les mairies de Marignane, les Pennes-Mirabeau, Saint-Victoret ou Vitrolles ;
- participer à la réunion publique qui se tiendra mercredi 23 février 2022 de 17h à 18h30 à Vitrolles (100 boulevard de l'Europe dans les locaux de l'association Vitropole). Le nombre de places étant limité dans la salle, l'inscription préalable est obligatoire : [relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr](mailto:relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr)
- donner son avis sur le registre de concertation numérique, sur le site internet de la Dirmed ([www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr)).

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

